CORPORATION ÉLÉMENTS CRITIQUES (société d'exploration)
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT 2014 ET 2013

CRITICAL ELEMENTS CORPORATION (an exploration company)
ANNUAL FINANCIAL REPORT
YEARS ENDED AUGUST 31, 2014 AND 2013

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

ÉTATS FINANCIERS

- États de la situation financière
- États de la perte nette et de la perte globale
- États des variations des capitaux propres
- Tableaux des flux de trésorerie
- Notes aux états financiers

FINANCIAL STATEMENTS

- Statements of financial position
- Statements of net loss and comprehensive loss
- Statements of changes in equity
- Statements of cash flows
- Notes to financial statements

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Corporation Éléments Critiques,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Corporation Éléments Critiques, qui comprennent les état de la situation financière au 31 août 2014 et au 31 août 2013, les états de la perte nette et du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Shareholders of Critical Elements Corporation,

We have audited the accompanying financial statements of Critical Elements Corporation, which comprise the statements of financial position as at August 31, 2014 and August 31, 2013, the statements of loss and comprehensive loss, changes in equity and cash flows for the years then ended, and notes, comprising a summary of significant accounting policies and other explanatory information

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditors' Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on our judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, we consider internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse.
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation Éléments Critiques au 31 août 2014 et au 31 août 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Observation

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique que Corporation Éléments Critiques est toujours au stade d'exploration, donc qu'elle n'a pas de revenus et a des flux de trésorerie négatifs provenant de son exploitation. Par conséquent, Corporation Éléments Critiques dépend de sa capacité à lever du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Ces conditions, conjuguées aux autres questions exposées à la note 1 des états financiers, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de Corporation Éléments Critiques à poursuivre son exploitation.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Le 16 décembre 2014
Montréal, Canada

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Critical Elements Corporations as at August 31, 2014 and August 31, 2013, and its financial performance and its cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards.

Emphasis of Matter

Without modifying our opinion, we draw attention to note 1 in the financial statements which indicates that Critical Elements Corporation is still in the exploration stage and, as such, no revenue has been yet generated and it has negative cash flows from its operating activities. Accordingly, Critical Elements Corporation depends on its ability to raise financing in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of operations. These conditions, along with other matters as set forth in the note 1 in the financial statements, indicate the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt about Critical Elements Corporation's ability to continue as a going concern.

KPMG LLP*

December 16, 2014
Montréal, Canada

*CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119245

Corporation Éléments Critiques
(Une société d'exploration)
États de la situation financière
Exercices clos le 31 août

Critical Elements Corporation
(An Exploration Company)
Statements of Financial Position
Years ended August 31

ACTIFS	31 août / August 31, 2014 $	31 août / August 31, 2013 $	ASSETS
Actifs courants			**Current assets**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 490	563 337	Cash and cash equivalents
Titres négociables (note 6)	52 500	-	Marketable securities (Note 6)
Autres débiteurs	11 408	-	Other receivables
Taxes à recevoir	41 630	66 116	Taxes receivable
Frais payés d'avance	51 045	60 466	Prepaid expenses
Crédit d'impôt relatif aux ressources	70 388	247 821	Tax credit related to resources
	262 461	937 740	
Actifs non courants			**Non-current assets**
Crédit d'impôts miniers à recevoir	86 990	272 313	Mining tax credits receivable
Dépôt en fidéicommis	-	52 589	In trust deposit
Immobilisations corporelles (note 7)	27 547	32 906	Equipment (Note 7)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 8)	12 946 896	13 600 255	Exploration and evaluation assets (Note 8)
	13 061 433	13 958 063	
Total des actifs	**13 323 894**	**14 895 803**	**Total assets**
PASSIFS			**LIABILITIES**
Passifs courants			**Current liabilities**
Créditeurs et charges à payer	509 531	215 383	Accounts payable and accrued liabilities
	509 531	215 383	
Passifs non courants			**Non-current liabilities**
Obligations liées à la mise hors service d'actifs (note 8)	-	70 913	Assets retirement obligations (Note 8)
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés (note 11)	651 859	988 306	Deferred income and mining taxes (Note 11)
	651 859	1 059 219	
Total des passifs	**1 161 390**	**1 274 602**	**Total liabilities**
CAPITAUX PROPRES			**EQUITY**
Capital-social et bons de souscription (note 9 et 10)	23 129 472	22 888 751	Share capital and warrants (Note 9 and 10)
Surplus d'apport	5 152 951	4 882 811	Contributed surplus
Cumul des autres éléments du résultat global	(2 500)	-	Accumulated other comprehensive loss
Déficit	(16 117 419)	(14 150 361)	Deficit
Total des capitaux propres	12 162 504	13 621 201	Total equity
Total des passifs et des capitaux propres	**13 323 894**	**14 895 803**	**Total liabilities and equity**

PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS (note 15 et 16) **CONTIGENT LIABILITIES AND COMMITMENTS** (Note 15 and 16)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Jean-Sébastien Lavallée , Administrateur – Director

(s) Jean-François Meilleur , Administrateur – Director

Corporation Éléments Critiques
(Une société d'exploration)

Critical Elements Corporation
(An Exploration Company)

tats de la perte nette et de la perte globale
Exercices clos le 31 août

Statements of Net Loss and Comprehensive Loss
Years ended August 31

	2014 $	2013 $	
CHARGES			**EXPENSES**
Frais généraux d'administration	252 624	154 371	General administrative expenses
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	88 281	152 951	Registration, listing fees and shareholders' information
Honoraires professionnels et de consultants	576 002	912 635	Professional and consultants fees
Rémunération et paiements fondés sur des actions	375 861	169 315	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles	7 379	9 327	Depreciation of equipment
Perte résultant de la cession d'un actif de prospection et d'évaluation à l'encontre de propriétés minières (note 8)	53 722	-	Disposal of an exploration and evaluation asset against mining properties (Note 8)
Dépréciation suite à l'abandon d'actifs de prospection et d'évaluation	-	58 868	Write-off due to the abandonment of exploration and evaluation assets
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	906 749	1 300 252	Impairment of exploration and evaluation assets
	2 260 618	2 757 719	
AUTRES			**OTHERS**
Revenus d'intérêts	(1 791)	(3 716)	Interests income
Autres revenus	(3 435)	(6 004)	Other revenues
Perte sur taux de change	1 081	4 081	Foreign exchange loss
	(4 145)	(5 639)	
PERTE AVANT IMPÔTS	2 256 473	2 752 080	**LOSS BEFORE INCOME TAXES**
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés (note 11)	(289 415)	(383 861)	Deferred income and mining taxes (Note 11)
PERTE NETTE	1 967 058	2 368 219	**NET LOSS**
Autre élément du résultat global			Other comprehension loss
Élément qui pourra être reclassé ultérieurement en résultat net:			Element which can be later reclassified in net income :
Variation de la juste valeur des titres négociables	2 500	-	Change in fair value of marketable securities
	2 500	-	
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE	1 969 558	2 368 219	**NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS**
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE (note 12)	0,02	0,02	**BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE** (Note 12)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION (DE BASE ET DILUÉ)	120 619 988	115 311 448	**WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING (BASIC AND DILUTED)**

Corporation Eléments Critiques
(Une société d'exploration)
Etats des variations des capitaux propres

Critical Elements Corporation
(An Exploration Company)
Statements of Changes in Equity

	Capital-social et bons de souscription / Share capital and warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Cumul des autres éléments du résultat global / Accumulated other comprehensive loss	Capitaux propres / Total equity	
	$	$	$		$	
Solde au 31 août 2012	21 031 405	4 725 243	(11 747 487)	-	14 009 161	**Balance, August 31, 2012**
Émission d'actions assorties de bons de souscription	1 580 600	-	-	-	1 580 600	Share issued with warrants
Émission d'actions en contrepartie de propriétés minières.	250 000	-	-	-	250 000	Share issued in consideration of mining properties
Exercice d'options	26 746	(11 746)	-	-	15 000	Options exercised
Options octroyées (note 10)	-	169 314	-	-	169 314	Options granted (Note 10)
Frais émissions d'actions	-	-	(80 847)	-	(80 847)	Share issuance expenses
Impôts différés reliés aux frais d'émission d'actions	-	-	46 192	-	46 192	Deferred taxes related to share issuance expenses
	22 888 751	**4 882 811**	**(11 782 142)**	**-**	**15 989 420**	
Perte nette et perte globale pour l'exercice	-	-	(2 368 219)	-	(2 368 219)	Net loss and comprehensive loss for the year
Solde au 31 août 2013	**22 888 751**	**4 882 811**	**(14 150 361)**	**-**	**13 621 201**	**Balance, August 31, 2013**
Solde au 31 août 2013	22 888 751	4 882 811	(14 150 361)	-	13 621 201	**Balance, August 31, 2013**
Exercice d'options	240 721	(105 721)	-	-	135 000	Options exercised
Options octroyées (note 10)	-	375 861	-	-	375 861	Options granted (Note 10)
	23 129 472	**5 152 951**	**(14 150 361)**	**-**	**14 132 062**	
Perte nette et perte globale pour l'exercice	-	-	(1 967 058)	(2 500)	(1 969 558)	Net loss and comprehensive loss for the year
Solde au 31 août 2014	**23 129 472**	**5 152 951**	**(16 117 419)**	**(2 500)**	**12 162 504**	**Balance, August 31, 2014**

Corporation Eléments Critiques
(Une société d'exploration)
Tableaux des flux de trésorerie
Exercices clos le 31 août

Critical Elements Corporation
(An Exploration Company)
Statements of Cash Flows
Years ended August 31

	2014	2013	
	$	$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			**OPERATING ACTIVITIES**
Perte nette	(1 967 058)	(2 368 219)	Net loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération et paiements fondés sur des actions	375 861	169 315	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles	7 379	9 327	Depreciation of equipment
Impôts sur le résultat et impôts miniers différés	(289 415)	(383 861)	Income taxes and deferred taxes
Perte résultant de la cession d'un actif de prospection et d'évaluation à l'encontre de propriétés minières	53 722	-	Loss on disposal of an exploration and evaluation asset against mining properties
Dépréciation suite à l'abandon d'actifs de prospection et d'évaluation	-	58 868	Write-off due to the abandonment of exploration and evaluation assets
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	906 749	1 300 252	Impairment on exploration and evaluation assets
	(912 762)	(1 214 318)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	2 931	(682 963)	Net change in non-cash operating working capital items
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(909 831)	(1 897 281)	Cash flows related to operating activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			**FINANCING ACTIVITIES**
Encaissement à titre de capital-social et bons de souscription	-	1 580 600	Cash inflow related to capital stock and warrants
Exercice d'options	135 000	15 000	Options exercised
Frais d'émission d'actions	-	(80 847)	Share issuance expenses
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	135 000	1 514 753	Cash flows related to financing activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			**INVESTING ACTIVITIES**
Crédits d'impôt encaissés	398 395	362 271	Receipt of a tax credits
Augmentation des actifs de prospection et d'évaluation	(149 391)	(128 430)	Increase in exploration and evaluation assets
Produit de disposition d'immobilisations	1 000	-	Proceed from disposal of equipment
Acquisition d'immobilisations	(3 020)	-	Acquisition of equipment
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	246 984	233 841	Cash flows related to investment activities
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(527 847)	(148 687)	**CASH AND CASH EQUIVALENTS VARIATION**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	563 337	712 024	**CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	35 490	563 337	**CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR**

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Corporation Éléments Critiques (« Critical Elements ») ou la (« Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration minière dont les activités se situent au Canada. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX sous le symbole CRE, à la bourse internationale OTCQX sous le symbole CRECF et à la bourse de Francfort sous le symbole F12. Le siège social de la Société est situé au 1080, Côte du Beaver Hall, bureau 2101, Montréal, Québec H2Z 1S8.

La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La prospection et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, des risques liés à l'exploration et à l'extraction, des questions relatives à la réglementation ainsi que des règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujetti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Pour l'exercice clos le 31 août 2014, la Société a enregistré une perte nette de 1 967 058 $ (2 368 219 $ en 2013) et a des flux de trésorerie négatifs liés aux activités opérationnelles de 909 831 $ (1 897 281 $ en 2013). De plus, au 31 août 2014, la Société a un déficit de 16 119 919 $ (14 150 361 $ en 2013). Celle-ci étant au stade de la prospection, elle n'a pas de revenu ni de flux de trésorerie positifs provenant de son exploitation. Conséquemment, la direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et de s'acquitter de ses engagements et ses obligations dans le cours normal des activités. La Société a réussi dans le passé à obtenir du financement (y compris une émission de parts en décembre 2014, obtenant 300 000 $), cependant, la Société nécessite un

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN

Critical Elements Corporation ("Critical Elements") or the ("Company"), incorporated under the *Business Canadian Corporations Act*, is a mining exploration company operating in Canada. Its shares are traded on TSX Stock Exchange under the symbol CRE, on the OTCQX International under the symbol CRECF and on Frankfurt exchange under the symbol F12. The address of the Company's head office and registered office is 1080, Cote du Beaver Hall, Suite 2101, Montreal, Quebec, H2Z 1S8.

The Company has not yet determined whether the mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations.

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company holds an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's property title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

For the year ended August 31, 2014, the Company recorded a net loss of $1,967,058 ($2,368,219 in 2013) and has negative cash flows from operations of $909,831 ($1,897,281 in 2013). In addition, as at August 31, 2014, the Company has a deficit of $16,119,919 ($14,150,361 in 2013). The Company is still in exploration stage and, as such, no revenue or positive cash flows have been yet generated from its operating activities. Consequently, management periodically seeks financing through the issuance of shares, the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations and to discharge its commitments and liabilities in the normal course of operations. The Company has been successful in the past in raising financing (including a unit issuance in December 2014, raising $300,000), however it requires significant additional financing in the near-team and long-term and there is uncertainty as to the ability to raise such financing. Specifically,

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

financement supplémentaire important à court terme et à long terme et il existe une incertitude quant à la capacité de lever un tel financement. Plus précisément, afin d'aller de l'avant avec son projet minier Rose Tantalum-Lithium, la Société devra lever des fonds additionnels. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Ces conditions indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs réglés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

2- DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), qui sont en vigueur pour l'exercice clos le 31 août 2014. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers le 16 décembre 2014.

3- NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIÉS MAIS PAS ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR

Les nouvelles normes, interprétations et amendements suivants ont été publiés, mais ne sont pas encore effectifs, donc ils n'ont pas encore été appliqués lors de la préparation de ces états financiers :

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN (continued)

in order to move forward on its mining project Rose Tantalum-Lithium, the Company will have to raise additional funds. If management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

These conditions indicate the existence of material uncertainty that may cast significant doubt about the Company's ability to continue as a going concern.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and settlement of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying value of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classification that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

2- STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS

The financial statements have been prepared in accordance with the International Financial Reporting Standards ("IFRS") that are in effect for the year ended August 31, 2014. On December 16, 2014, the Board of Directors approved, for issuance, these financial statements.

3- NEW STANDARDS, INTERPRETATIONS AND AMENDMENTS ISSUED BUT NOT YET EFFECTIVE

The following new standards, interpretations and amendments have been issued but are not yet effective and therefore have not been applied in preparing these financial statements:

3- NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIÉS MAIS PAS ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR (suite)

IFRS 9, *Instruments financiers*

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014). En novembre 2009, l'IASB a publié la première version de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, dite IFRS 9 (2009); par la suite, il a publié diverses modifications en octobre 2010 [IFRS 9, *Instruments financiers* (2010)] et en novembre 2013 [IFRS 9, *Instruments financiers* (2013)].

La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé et est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

L'IFRS 9 (2009) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2009), les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

L'IFRS 9 (2010) instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers.

L'IFRS 9 (2013) comprend de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture.

Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

3- NEW STANDARDS, INTERPRETATIONS AND AMENDMENTS ISSUED BUT NOT YET EFFECTIVE (continued)

IFRS 9, *Financial Instruments*

On July 24, 2014 the IASB issued the complete IFRS 9 (IFRS 9 (2014)). In November 2009 the IASB issued the first version of IFRS 9, *Financial Instruments* (IFRS 9 (2009)) and subsequently issued various amendments in October 2010, (IFRS 9 *Financial Instruments* (2010)) and November 2013 (IFRS 9 *Financial Instruments* (2013)).

The mandatory effective date of IFRS 9 is for annual periods beginning on or after January 1, 2018 and must be applied retrospectively with some exemptions. Early adoption is permitted. The restatement of prior periods is not required and is only permitted if information is available without the use of hindsight.

IFRS 9 (2009) introduces new requirements for the classification and measurement of financial assets. Under IFRS 9 (2009), financial assets are classified and measured based on the business model in which they are held and the characteristics of their contractual cash flows.

IFRS 9 (2010) introduces additional changes relating to financial liabilities.

IFRS 9 (2013) includes a new general hedge accounting standard which will align hedge accounting more closely with risk management. This new standard does not fundamentally change the types of hedging relationships or the requirement to measure and recognize ineffectiveness, however it will provide more hedging strategies that are used for risk management to qualify for hedge accounting and introduce more judgment to assess the effectiveness of a hedging relationship.

Special transitional requirements have been set for the application of the new general hedging model.

3- NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIÉS MAIS PAS ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR (suite)

L'IFRS 9 (2014) comprend la version finale des directives concernant le classement et l'évaluation des actifs financiers. La norme définitive modifie également le modèle de dépréciation en présentant un nouveau modèle des « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation et de nouvelles exigences générales en matière de comptabilité de couverture.

La Société n'envisage pas d'adopter de manière anticipée l'IFRS 9 (2009), l'IFRS 9 (2010) ou l'IFRS 9 (2013) et/ou l'IFRS 9 (2014).

Des dispositions transitoires particulières ont été élaborées aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La Société n'envisage pas d'adopter de manière anticipée l'IFRS 9 (2009), l'IFRS 9 (2010) ou l'IFRS 9 (2013) dans ses états financiers de l'exercice annuel ouvert le 1er septembre 2014.

Amendements à IAS 32, Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers ». La date d'entrée en vigueur des modifications à la norme IAS 32 est pour les exercices financiers annuels ouverts à compter du 1er janvier 2014. Ces modifications doivent être appliquées rétrospectivement.

Les amendements à l'IAS 32 précisent que la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser si ce droit :

- n'est pas subordonné à un événement futur; et
- est exécutoire tant dans le cours normal des affaires qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la Société et de toute contrepartie.

Les amendements à l'IAS 32 précisent également quand un mécanisme de règlement prévoit un règlement net ou un règlement brut qui est équivalent à un règlement net.

3- NEW STANDARDS, INTERPRETATIONS AND AMENDMENTS ISSUED BUT NOT YET EFFECTIVE (continued)

IFRS 9 (2014) includes finalized guidance on the classification and measurement of financial assets. The final standard also amends the impairment model by introducing a new 'expected credit loss' model for calculating impairment, and new general hedge accounting requirements.

The Company does not intend to early adopt IFRS 9 (2009), IFRS 9 (2010) or IFRS 9 (2013) and/or IFRS 9 (2014).

Special transitional requirements have been set for the application of the new general hedging model.

The Company does not intend to early adopt IFRS 9 (2009), IFRS 9 (2010) or IFRS 9 (2013) in its financial statements for the annual period beginning on September 1, 2014.

Amendments to IAS 32, Offsetting Financial Assets and Liabilities

In December 2011, the IASB published Offsetting Financial Assets and Financial Liabilities. The effective date for the amendments to IAS 32 is annual periods beginning on or after January 1, 2014. These amendments are to be applied retrospectively.

The amendments to IAS 32 clarify that an entity currently has a legally enforceable right to set off if that right is:

- not contingent on a future event; and
- enforceable both in the normal course of business and in the event of default, insolvency or bankruptcy of the entity and all counterparties.

The amendments to IAS 32 also clarify when a settlement mechanism provides for net settlement or gross settlement that is equivalent to net settlement.

3- NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIÉS MAIS PAS ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR (suite)

La Société a l'intention d'adopter les amendements à l'IAS 32 dans ses états financiers pour son exercice débutant le 1er septembre 2014. La Société ne s'attend pas à ce que ces amendements aient une incidence significative sur ses états financiers.

IFRIC 21, *Droits ou taxes*

En mai 2013, l'IASB a publié IFRIC 21, *Droits ou taxes*. Les conditions de l'IFRIC 21 s'appliquent aux exercices financiers annuels ouverts à compter du 1er janvier 2014, et doivent être appliquées de manière rétrospective.

IFRIC 21 fournit des indications sur la comptabilisation des prélèvements conformément aux exigences de la norme IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'interprétation définit un prélèvement comme une sortie de fond d'une entité imposée par un gouvernement conformément à la législation en vigueur. On note également que les prélèvements ne résultent pas de contrats de l'exécuteur ou d'autres arrangements contractuels.

L'interprétation confirme également que l'entité comptabilise un passif pour un prélèvement uniquement lorsque l'événement déclencheur spécifié dans la législation se produit.

La Société a l'intention d'adopter l'IFRIC 21 dans ses états financiers pour son exercice débutant le 1er septembre 2014. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence significative sur ses états financiers.

L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers.

3- NEW STANDARDS, INTERPRETATIONS AND AMENDMENTS ISSUED BUT NOT YET EFFECTIVE (continued)

The Company intends to adopt the amendments to IAS 32 in its financial statements for the annual period beginning September 1, 2014. The Company does not expect the amendments to have a material impact on the financial statements.

IFRIC 21, *Levies*

In May 2013, the IASB issued IFRIC 21, *Levies*. IFRIC 21 is effective for annual periods commencing on or after January 1, 2014 and is to be applied retrospectively.

IFRIC 21 provides guidance on accounting for levies in accordance with the requirements of IAS 37, *Provisions, Contingent Liabilities and Contingent Assets*. The interpretation defines a levy as an outflow from an entity imposed by a government in accordance with legislation. It also notes that levies do not arise from executor contracts or other contractual arrangements.

The interpretation also confirms that an entity recognizes a liability for a levy only when the triggering event specified in the legislation occurs.

The Company intends to adopt IFRIC 21 in its financial statements for the annual period beginning September 1, 2014. The Company does not expect the amendments to have a material impact on the financial statements.

The adoption of these new standards has not had a material impact on the financial statements.

4- NOUVELLES NORMES COMPTABLES

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*

L'IFRS 13 fournit une source unique de directives sur l'évaluation à la juste valeur en remplaçant les directives sur l'évaluation à la juste valeur de diverses IFRS individuelles. Elle définit la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, c'est-à-dire un prix de sortie.

La norme établit également un cadre d'évaluation de la juste valeur et expose les obligations d'information en la matière qui permettront aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les méthodes et les données d'entrée utilisées pour effectuer les évaluations de la juste valeur et, dans le cas des évaluations récurrentes de la juste valeur déterminées à l'aide de données d'entrée non observables importantes (Niveau 3), l'effet de ces évaluations sur le résultat net ou sur les autres éléments du résultat global.

L'IFRS 13 explique « comment » évaluer la juste valeur lorsque d'autres IFRS l'exigent ou le permettent. L'IFRS 13 ne met pas en place de nouvelles exigences d'évaluation d'actifs ou de passifs à la juste valeur, ni n'élimine les exceptions d'ordre pratique d'évaluation à la juste valeur qui sont actuellement en vigueur aux termes de certaines normes.

La Société a inclus les informations additionnelles requises par cette norme à la note 6.

Amendements de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*

Les amendements exigent d'une entité qu'elle présente les autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net séparément de ceux qui ne seraient jamais reclassés dans le résultat net. En conséquence, une entité qui présente les autres éléments du résultat global avant les effets d'impôt liés devra aussi répartir le montant total d'impôt entre ces deux catégories.

L'option existante de présenter le résultat net et les autres éléments du résultat global dans deux états demeure inchangée.

4- ADOPTION OF NEW ACCOUNTING STANDARDS

IFRS 13, *Fair Value Measurement*

IFRS 13 replaces the fair value measurement guidance contained in individual IFRS with a single source of fair value measurement guidance. It defines fair value as the price that would be received to sell an asset or paid to transfer a liability in an orderly transaction between market participants at the measurement date, i.e. an exit price.

The standard also establishes a framework for measuring fair value and sets out disclosure requirements for fair value measurements to provide information that enables financial statement users to assess the methods and inputs used to develop fair value measurements and, for recurring fair value measurements that use significant unobservable inputs (Level 3), the effect of the measurements on profit or loss or other comprehensive income.

IFRS 13 explains how to measure fair value when it is required or permitted by other IFRS. IFRS 13 does not introduce new requirements to measure assets or liabilities at fair value, nor does it eliminate the practicability exceptions to fair value measurements that currently exist in certain standards.

The Company has included the additional disclosures required by this standard in Note 6.

Amendments to IAS 1, *Presentation of Financial Statements*

The amendments require that an entity present separately the items of other comprehensive income ("OCI") that may be reclassified to profit or loss in the future from those that would never be reclassified to profit or loss. Consequently an entity that presents items of OCI before related tax effects will also have to allocate the aggregated tax amount between these categories.

The existing option to present the profit or loss and other comprehensive income in two statements has remained unchanged.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base d'évaluation

Les états financiers ont été préparés au coût historique à l'exception des titres négociables qui sont évalué à la juste valeur.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La Société est admissible à un crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines* du Québec. Ce crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers est égal à 16 % applicable sur 50 % des dépenses éligibles. Le traitement comptable du crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers dépend de l'intention de la direction d'entrer en production dans le futur ou de vendre ses propriétés minières à un autre producteur minier une fois la faisabilité technique et la viabilité économique des propriétés démontrées. Cette évaluation est faite pour chaque propriété minière.

Dans le premier cas, le crédit de droits miniers est enregistré comme un recouvrement d'impôts en vertu de la norme IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ce qui génère un passif d'impôts différés et des charges d'impôts différés, car les actifs de prospection et d'évaluation n'ont plus de base fiscale suite à la réclamation du crédit d'impôt remboursable par la Société.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Basis of measurement

The financial statements have been prepared on the historical cost basis except for marketable securities which are measured at fair value.

Currency Conversion

The financial statements of the Company are reported in Canadian dollars, which is the functional currency. Transactions in foreign currencies are translated at the exchange rates prevailing at the time they are made. At each closing date, assets and liabilities denominated in foreign currencies are converted at closing rates. Exchange differences resulting from transactions are recorded in the statement of the net loss for the year.

Cash and Cash Equivalents

The Company's policy is to present cash and temporary investments having a term of three months or less from the acquisition date in cash and cash equivalents.

Refundable credit on mining duties and refundable tax credit related to resources

The Company is eligible for a refundable credit on mining duties under the Québec *Mining Duties Act.* This refundable credit on mining duties is equal to 16% applicable on 50% of the eligible expenses. The accounting treatment for refundable credits on mining duties depends on management's intention to either go into production in the future or to sell its mining properties to another mining producer once the technical feasibility and the economic viability of the properties have been demonstrated. This assessment is made at the level of each mining property.

In the first case, the credit on mining duties is recorded as an income tax recovery under IAS 12, *Income Taxes*, which generates a deferred tax liability and deferred tax expense since the exploration and evaluation assets have no tax basis following the Company's election to claim the refundable credit.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources (suite)

Dans le deuxième cas, il est prévu qu'aucun droit minier ne soit versé dans le futur et, en conséquence, le crédit de droits miniers est comptabilisé contre les actifs de prospection et d'évaluation.

Présentement, la direction a l'intention d'entrer en production dans le futur. Les crédits de droits miniers sont donc comptabilisés comme un recouvrement d'impôts.

La Société est également admissible à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour les entreprises minières par rapport aux dépenses admissibles engagées. Le crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources représente jusqu'à 38,75 % du montant des dépenses admissibles engagées et est comptabilisé comme une aide gouvernementale contre les actifs de prospection et d'évaluation.

Les crédits liés aux ressources et les crédits liés aux droits miniers comptabilisés contre les dépenses de prospection et d'évaluation sont comptabilisés à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera aux conditions associées au crédit. Ils seront comptabilisés aux résultats sur une base systématique sur la durée de vie utile des actifs correspondants.

Actifs de prospection et d'évaluation

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Refundable credit on mining duties and refundable tax credit related to resources (continued)

In the second case, it is expected that no mining duties will be paid in the future and, accordingly, the credit on mining duties is recorded against exploration and evaluation assets.

Currently, it is management's intention to have the Company become a producer in the future, as such, credit on mining duties are recorded as an income tax recovery.

The Company is also eligible for a refundable tax credit related to resources for mining industry companies in relation to eligible expenses incurred. The refundable tax credit related to resources can represent up to 38.75% of the amount of eligible expenses incurred and is recorded as a government grant against exploration and evaluation assets.

Credits related to resources and credits for mining duties recognized against exploration and evaluation expenditures are recorded at fair value when there is reasonable assurance that they will be received and the Company will comply with the conditions associated with the grant. They are recognized in profit or loss on a systematic basis over the useful life of the related assets.

Exploration and Evaluation Assets

All costs associated with property acquisition and exploration and evaluation activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and do not include costs related to production (extraction costs), administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalized when the following criteria are satisfied:

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Une propriété minière acquise par voie d'échange contre un ou plusieurs actifs non monétaires ou contre un ensemble d'actifs monétaires et non monétaires est évalué à la juste valeur sauf si l'opération d'échange n'a pas de substance commerciale ou s'il n'est possible d'évaluer de manière fiable ni la juste valeur de l'actif reçu ni celle de l'actif cédé. Si la juste valeur peut être évaluée de manière fiable autant par l'actif reçu que l'actif cédé, alors la juste valeur de l'actif cédé est utilisée à moins que la juste valeur de l'actif reçu est plus clairement évidente. Si l'élément acquis n'est pas évalué à la juste valeur, son coût est évalué à la valeur comptable de l'actif cédé.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Exploration and Evaluation Assets (continued)

- are held for use in the production of mineral resources;
- the properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- they are not intended for sale in the ordinary course of business.

Mining property exchanges for a non-monetary asset or assets, or a combination of monetary and non-monetary assets is measured at fair value unless the exchange transaction lacks commercial substance or the fair value of neither the asset received nor the asset given up is reliably measurable. If a fair value can be measured reliably for either the asset received or the asset given up, then the fair value of the asset given up is used unless the fair value of the asset received is more clearly evident. If the acquired mining property is not measured at fair value, its cost is measured at the carrying amount of the asset given up.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of exploration and evaluation assets may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs of disposal and value in use of the asset (present value of the future cash inflows expected). When the recoverable amount of exploration and evaluation assets is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents current or future value.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits de prospection ont expiré, ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense de prospection future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités de prospection et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs de prospection et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode dégressive et selon les taux indiqués ci-après :

Matériel informatique	40 %
Mobilier de bureau	20 %

Dépréciation d'actifs non courants

Les actifs non courants sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Exploration and Evaluation Assets (continued)

The carrying amounts of mining properties and exploration and evaluation assets are assessed for impairment only when indicators of impairment exist, typically when one of the following circumstances apply:

- Exploration rights have or will expire in the near future;
- No future substantive exploration expenditures are budgeted;
- No commercially viable quantities are discovered and exploration and evaluation activities will be discontinued;
- Exploration and evaluation assets are unlikely to be fully recovered from successful development or sale.

Equipment

Equipment is accounted for at cost less any accumulated impairment losses. Cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition of the asset. Subsequent costs are included in the asset's carrying amount or recognized as a separate asset, as appropriate, only when it is probable that future economic benefits associated with the item will flow to the Company and the cost can be measured reliably.

Amortization of equipment is calculated using the declining method and at the following rates:

Computer equipment	40%
Office furniture	20%

Impairment of Non-financial Assets

Non-financial assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs of disposal and its value in use (present value of the future cash inflows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés parmi les catégories suivantes : actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, prêts et créances ou passifs financiers évalués au coût amorti.

La Société détient les catégories d'instruments financiers suivants :

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur plus tous les coûts directement liés à la transaction, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer sont classés comme passifs financiers évalués au coût amorti.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres négociables sont présentés comme des actifs financiers disponibles à la vente. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur plus tout coût directement attribuable à la transaction. Postérieurement à la comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation de juste valeur, autre qu'une dépréciation, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans les capitaux propres sous cumul des autres éléments du résultat global.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial Instruments

Financial instruments are classified in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables, financial assets and liabilities at fair value through profit or loss or financial liabilities measured at amortized cost.

The Company has the following categories of financial instruments:

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value plus directly attributable transaction costs and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents and other receivables are classified as loans and receivables.

Financial liabilities measured at amortized cost

Financial liabilities measured at amortized cost are initially recognized at fair value less directly attributable transaction costs. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method. Accounts payable and accrued liabilities are classified as financial liabilities measured at amortized cost.

Available-for-sale financial assets

Marketable securities are classified as available-for-sale financial assets. They are initially recognized at fair value plus any directly attributable transaction costs. Subsequent to initial recognition, they are measured at fair value and changes therein, other than impairment losses are recognized in other comprehensive income and presented within equity in accumulated other comprehensive income.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs financiers disponibles à la vente (suite)

Lorsqu'un titre négociable est décomptabilisé, le gain ou la perte cumulé(e) dans les autres éléments du résultat global est transféré(e) dans les résultats. Les placements dans des sociétés cotées sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le prix de clôture du marché à la date de l'état de la situation financière. Les gains et les pertes non réalisé(e)s sont comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global.

Pour un titre négociable dans un titre de capitaux propres, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur en dessous du coût est une preuve objective de dépréciation. Les pertes de valeur sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en reclassant les pertes accumulées dans le cumul des autres éléments du résultat global aux résultats. La perte cumulée qui est reclassée du cumul des autres éléments du résultat global est la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur comptabilisée antérieurement aux résultats. Toute reprise ultérieure de la juste valeur d'un titre de capitaux propres disponibles à la vente est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Évaluation à la juste valeur des instruments financiers

Dans l'établissement de la juste valeur, la Société utilise la hiérarchie de la juste valeur selon les trois niveaux tels que définis ci-dessous:

- **Niveau 1** : les instruments financiers sont définis comme des données observables, telles que les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs;
- **Niveau 2** : les instruments financiers sont définis comme les données autres que les prix cotés visés au Niveau 1 et ils sont directement ou indirectement observables;
- **Niveau 3** : les instruments financiers sont définis comme des données non observables basées sur peu ou pas de données existantes sur le marché, exigeant donc que la Société développe ses propres hypothèses.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Available-for-sale financial assets (continued)

When marketable securities are derecognized, the cumulative gain or loss in other comprehensive income is transferred to profit or loss. Investments in publicly traded companies are recorded at fair value based on quoted closing prices at the statement of financial position date. Unrealized gains and losses are recorded in other comprehensive income.

For an investment in an equity security, a significant or prolonged decline in its fair value below cost is objective evidence of impairment. Impairment losses on available-for-sale financial assets are recognized by reclassifying losses accumulated in accumulated other comprehensive income to profit or loss. The cumulative loss that is reclassified from accumulated other comprehensive income is the difference between the acquisition cost and the current fair value, less any impairment losses recognized previously in profit or loss. Any subsequent recovery in the fair value of an impaired available-for-sale equity security is recognized in other comprehensive income.

Fair value of financial instruments

In establishing fair value, the Company uses a fair value hierarchy based on levels as defined below:

- **Level 1**: defined as observable inputs such as quoted prices (unadjusted) in active markets.
- **Level 2**: defined as inputs other than quoted prices included in Level 1, that are either directly or indirectly observable.
- **Level 3**: defined as inputs that are based on little or no observable market data, therefore requiring entities to develop its own assumptions.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en revue chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'un évènement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier et qui peut être estimé de façon fiable.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte) et portées en diminution des créances dans un compte de correction de valeur. Les intérêts liés à l'actif déprécié continuent d'être comptabilisés par le biais de la désactualisation. Si le montant de la perte de valeur diminue à la suite d'un événement ultérieur, la diminution de la perte de valeur est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé dans le bénéfice (la perte).

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Impairment of financial asset

A financial asset not carried at fair value through profit or loss is assessed at each reporting date to determine whether there is objective evidence that it is impaired. A financial asset is impaired if objective evidence indicates that a loss event has occurred after the initial recognition of the asset, and that the loss event had a negative effect on the estimated future cash flows of that asset that can be estimated reliably.

An impairment loss in respect of a financial asset measured at amortized cost is calculated as the difference between its carrying amount and the present value of the estimated future cash flows discounted at the asset's original effective interest rate. Losses are recognized in profit or loss and reflected in an allowance account against receivables. Interest on the impaired asset continues to be recognized through the unwinding of the discount. When a subsequent event causes the amount of impairment loss to decrease, the decrease in impairment loss is reversed through profit or loss.

Share-based Compensation

The Company accounts for share-based compensation over the vesting period of the share options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their fair value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actions accréditives

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs par lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses de prospection peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la société. Ces titres de placement sont appelés actions accréditives. La Société finance une portion de ses programmes de prospection par l'émission d'actions accréditives.

À la date d'émission des actions accréditives, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales qui est comptabilisée en tant que passif lié aux actions accréditives. La Société estime la juste valeur de l'obligation selon la méthode résiduelle, déduisant le prix du marché d'une action ordinaire du prix d'une action accréditive à la date du financement.

Une société peut renoncer aux déductions fiscales selon ce qui est appelé la « méthode générale » ou la « méthode rétrospective ».

Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode générale, que la Société prévoit effectuer la renonciation et qu'elle capitalise les dépenses dans l'année courante, la Société comptabilise alors un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé. À ce moment, l'obligation est réduite avec pour contrepartie un produit enregistré.

Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode rétrospective, la Société comptabilise un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé lorsque les dépenses sont effectuées et capitalisées. À ce moment, l'obligation est réduite avec pour contrepartie un produit enregistré.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Flow-through Shares

The Canadian tax legislation permits an entity to issue securities to investors whereby the deductions for tax purposes relating to resource expenditures may be claimed by the investors and not by the entity. These securities are referred to as flow-through shares. The Company finances a portion of its exploration programs with flow-through shares.

At the time of the issuance of flow-through shares, the Company allocates the proceeds between share capital and an obligation to deliver the tax deductions, which is recorded as a liability related to flow-through shares. The Company estimates the fair value of the liabilities related to flow-through shares using the residual method, deducting the quoted price of the common shares from the price of the flow-through shares at the date of the financing.

A company may renounce the deductions for tax purposes under either what is referred to as the "general" method or the "look-back" method.

When tax deductions are renounced under the general method, the Company records a deferred tax liability with a corresponding charge to income tax expense when Company has the expectation of renouncing and has capitalized the expenditures. At the same time the liability related to flow-through shares is reduced, with a corresponding increase to other income related to flow-through shares.

When tax deductions are renounced under the look-back method, the Company records a deferred tax liability with a corresponding charge to income tax expense when expenditures are incurred and capitalized. At the same time, the liability related to flow-through shares would be reduced, with a corresponding increase to other income related to flow-through shares.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase to the deficit in the year in which they are incurred.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Perte de base par action et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Autres revenus

La Société constate ses autres revenus lorsque le montant des produits des activités peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société, que le degré d'avancement de la transaction à la fin de l'exercice peut être évalué de façon fiable et que les coûts engagés pour la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la juste valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Basic and Diluted Loss per Share

The basic loss per share is calculated using the weighted average number of shares outstanding during the year. The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Other Revenues

Other revenues are recognized when the amount of revenue can be measured reliably, it is probable that the economic benefits associated with the transaction will flow to the Company, the stage of completion of the transaction at year-end can be measured reliably and the cost incurred for the transaction can be measured reliably.

Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the fair value of the consideration paid, including other benefits given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interests in a mining property, it uses the carrying amount of the property of the option as the carrying amount for the portion of the property retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion (any excess is recognized as a gain in profit or loss).

Net Smelter Return ("NSR") Royalties

The NSR royalties are generally not accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôts sur le résultat

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Income Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred tax results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each reporting period of financial information, the Company reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the Company records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

Segment Disclosures

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

- Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation (notes 5 et 8).
- Impôts sur le résultat et impôts différés (note 5 et 11).
- Continuité d'exploitation (note 1).
- Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers (note 5).

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision of accounting estimates is recognized in the period during which the estimates are revised and in future periods affected by these revisions.

- Impairment of exploration and evaluation assets (Notes 5 and 8).
- Income taxes and deferred taxes (Note 5 and 11).
- Going concern (Note 1).
- Tax credits related to resources and mining tax credits (Note 5).

6- TITRES NÉGOCIABLES

6- MARKETABLE SECURITIES

	2014 $	2013 $	
Actions ordinaires d'une société publique			**Common shares of a public company**
500 000 actions ordinaires de Ressources Monarques inc. (coût de 55 000 $) ayant une juste valeur de 0,105 $ par actions au 31 août 2014.	52 500	-	500,000 common shares of Monarques Resources Inc. (Cost $55,000) having a fair value of $0.105 per share as at August 31, 2014.
	52 500	-	

En décembre 2013, la Société a signé avec Ressources Monarques inc. (« Monarques ») une entente visant la vente d'un intérêt indivis de 50 % dans la propriété Croinor située dans la région de Val-d'Or. La Société a acquis de Monarques propriétés suivantes : Amiral, Arques, Bourier, Caumont, Dumulon, Duval, Lemare, Nisk, Rosebay et Valiquette situées à la Baie-James de 500 000 actions ordinaires du capital social de Ressources Monarques inc. ayant une valeur marchande de 55 000 $ en échange de la propriété Croinor. Les actions ordinaires sont sujettes aux périodes de détention volontaires suivantes :

- 250 000 actions ordinaires pour 6 mois à compter de la clôture du 12 mai 2014; et
- 250 000 actions ordinaires pour 12 mois à compter de la date de clôture du 12 mai 2014.

In December 2013, the Company has signed an offer from Monarques Resources Inc. ("Monarques") in relation to the sale of a 50% undivided interest in the Croinor property near Val-d'Or. The Company acquired from Monarques the following properties: Amiral, Arques, Bourier, Caumont, Dumulon, Duval, Lemare, Nisk, Rosebay and Valiquette properties in James Bay and 500,000 common shares of Monarques Resources Inc. having a fair value of $ 55,000 in exchange of Croinor property. The common shares are subject to voluntary hold periods as follows:

- 250,000 common shares for a six-month period following closing held on May 12, 2014; and
- 250,000 common shares for a 12-month period following closing held on May 12, 2014.

7- IMMOBILISATIONS / 7- EQUIPMENT

	Mobilier de bureau / Office Equipment	Matériel informatique / Computer Equipment	Total
Coût / Cost	$	$	$
Solde au 1er septembre 2012 / Balance as at September 1st, 2012	46 822	8 380	55 202
Acquisition	-	-	-
Solde au 31 août 2013 / Balance as at August 31, 2013	46 822	8 380	55 202
Acquisition	1 219	1 801	3 020
Disposition / Disposal	(1 760)	-	(1 760)
Solde au 31 août 2014 / Balance as at August 31, 2014	46 281	10 181	56 462
Cumul des amortissements / Accumulated depreciation			
Solde au 1er septembre 2012 / Balance as at September 1st, 2012	8 989	3 980	12 969
Amortissement / Depreciation	7 567	1 760	9 327
Solde au 31 août 2013 / Balance as at August 31, 2013	16 556	5 740	22 296
Amortissement / Depreciation	6 082	1 297	7 379
Disposition / Disposal	(760)	-	(760)
Solde au 31 août 2014 / Balance as at August 31, 2014	21 878	7 037	28 915
Valeur nette comptable / Carrying Value			
Solde au 31 août 2013 / Balance as at August 31, 2013	30 266	2 640	32 906
Solde au 31 août 2014 / Balance as at August 31, 2014	24 403	3 144	27 547

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS

	2014	2013	
	$	$	
Propriétés minières	7 091 824	6 175 185	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	5 855 072	7 425 070	Exploration and evaluation expenses
	12 946 896	13 600 255	

Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 août 2013 / Balance as at August 31, 2013 $	Augmentation / Addition $	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to ressources $	Cession / Disposal	Dépréciation / Impairment	Solde au 31 août 2014 / Balance as at August 31, 2014 $
Québec / Quebec:								
Croinor 1	5 %, 15 %	Pershing	692 305	9 725	-	(702 030)	-	-
Rose Tantalum-Lithium	2 %	SNRC33C06	4 780 000	-	-	-	-	4 780 000
Amiral	-	SNRC32014, 32B03	-	1 000	-	-	-	1 000
Arques	1,4 %	SNRC32013, 32014	-	1 272	-	-	-	1 272
Bourier	1,4 %	SNRC32014, 32015, 33B02,	-	8 445	-	-	-	8 445
Caumont	1 %, 1,5 % et 2 %	SNRC32N07, 32N08,	-	2 566	-	-	-	2 566
Dumulon	-	SNRC32N09	-	1 000	-	-	-	1 000
Duval	1 % et 2 %	SNRC32012	-	1 120	-	-	-	1 120
Lemare	1 %, 1,4 % et 2 %	SNRC32011, 32012,	-	568 953	-	-	-	568 953
Nisk	1 %, 1,4 % et 2 %	SNRC32011, 32012, 32013,	-	1 721 250	-	-	-	1 721 250
Rosebay	-	SNRC33B02	-	1 000	-	-	-	1 000
Valiquette	1 %, 2 %	SNRC32N09, 32012	-	5 216	-	-	-	5 216
Colombie-Britannique / British Columbia :								
Trident	2%	-	490 537	-	-	-	(490 536)	1
Kin	2 %	-	212 343	-	-	-	(212 342)	1
			6 175 185	2 321 547	-	(702 030)	(702 878)	7 091 824

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)

Frais de prospection et d'évaluation reportés : / Deferred exploration and evaluation expenses:	Solde au 31 août 2013 / Balance as at August 31, 2013 $	Augmentation / Addition $	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to ressources $	Cession / Disposal $	Dépréciation / Impairment $	Solde au 31 août 2014 / Balance as at August 31, 2014 $
Québec : / Quebec:						
Croinor 1	1 720 016	-	-	(1 720 016)	-	-
Rose Tantalum-Lithium	5 501 183	155 720	178 123	-	-	5 835 026
Nisk	-	30 840	(10 794)	-	-	20 046
Colombie-Britannique : / British Columbia:						
Trident	97 405	-	-	-	(97 405)	-
Kin	106 466	-	-	-	(106 466)	-
	7 425 070	186 560	167 329	(1 720 016)	(203 871)	5 855 072
	13 600 255	2 508 107	167 329	(2 422 046)	(906 749)	12 946 896

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)

Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 août 2012 / Balance as at August 31, 2012	Augmentation / Addition	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to ressources	Abandon / Write-off	Dépréciation / Impairment	Solde au 31 août 2013 / Balance as at August 31, 2013
			$	$	$	$	$	$
Québec / Quebec:								
Matchi-Manitou	1 %	Tavernier Pershing	19 500	-	-	-	(19 500)	-
Croinor 1	5 %, 15 %	Pershing	673 413	18 892	-	-	-	692 305
Rose Tantalum-Lithium	2 %	SNRC33C06	4 780 000	-	-	-	-	4 780 000
Colombie-Britannique : / British Columbia:								
Trident	2 %	-	385 287	105 250	-	-	-	490 537
Kin	2 %	-	167 043	45 300	-	-	-	212 343
IRC	2 %	-	44 068	12 000	-	-	(56 068)	-
Munroe	2 %	-	95 748	26 250	-	-	(121 998)	-
Hiren	2 %	-	155 978	42 575	-	-	(198 553)	-
Claire	2 %	-	45 321	12 375	-	(57 696)	-	-
Lindmark	2 %	-	22 745	6 250	-	-	(28 995)	-
			6 389 103	268 892	-	(57 696)	(425 114)	6 175 185
Frais de prospection et d'évaluation reportés : Deferred exploration and evaluation expenses:								
Québec : / Quebec:								
Matchi-Manitou			435 428	-	-	-	(435 428)	-
Croinor 1			1 779 684	-	(59 668)	-	-	1 720 016
Rose Tantalum-Lithium			5 555 824	160 128	(214 769)	-	-	5 501 183
Colombie-Britannique : / British Columbia:								
Trident			97 405	-	-	-	-	97 405
Kin			106 466	-	-	-	-	106 466
IRC			12 751	-	-	-	(12 751)	-
Munroe			397 515	-	-	-	(397 515)	-
Hiren			28 857	-	-	-	(28 857)	-
Claire			1 172	-	-	(1 172)	-	-
Lindmark			587	-	-	-	(587)	-
			8 415 689	160 128	(274 437)	(1 172)	(875 138)	7 425 070
			14 804 792	429 020	(274 437)	(58 868)	(1 300 252)	13 600 255

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Pour les exercices clos les 31 août 2014 et 2013, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)

For the years ended August 31, 2014 and 2013, the following expenses, associated to discovery of mineral resources, have been included in the cost of exploration and evaluation expenses.

	2014	**2013**	
	$	$	
Analyses	-	954	Analysis
Étude de faisabilité	-	551	Feasibility studies
Forage	-	24 634	Drilling
Étude de préfaisabilité et d'impact	-	47 773	Pre-feasibility and impact studies
Levé aéroporté	30 840	-	Airborne survey
Test métallurgique	139 160	67 715	Metallurgical test
Supervision	-	2 343	Supervision
Frais généraux de prospection et d'évaluation	16 560	16 158	General exploration and evaluation expenses
Augmentation des frais de prospection et d'évaluation	186 560	160 128	Increase of exploration and evaluation expenses
Crédit d'impôt relatif aux ressources	167 329	(274 437)	Tax credit related to resources
Cession d'un actif de prospection et d'évaluation	(1 720 016)	-	Disposal of an exploration and evaluation asset
Dépréciation suite à l'abandon de frais de prospection et d'évaluation	-	(1 172)	Write-off due to abandonment of exploration and evaluation expenses
Dépréciation de frais de prospection et d'évaluation	(203 871)	(875 138)	Impairment of exploration and evaluation expenses
Solde au début de l'exercice	7 425 070	8 415 689	Balance, beginning of year
Solde à la fin de l'exercice	5 855 072	7 425 070	Balance, end of year

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Québec

Propriété Matchi-Manitou

La propriété Matchi-Manitou est située dans les cantons Tavernier et Pershing en Abitibi, dans la province de Québec. La propriété est composée de 29 titres miniers couvrant une superficie totale de 1 593,44 hectares. Les claims appartiennent à 71 % à la Société et ceux-ci sont soumis à une redevance de 1 % des produits nets de fonderie.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, cette propriété a été dépréciée, pour une valeur de 454 928 $, incluant les actifs de prospection et d'évaluation relatifs à ces propriétés, basée sur la décision de concentrer ses énergies et ses capitaux sur ses propriétés les plus prometteuses. La Société prévoit cependant conserver tous les droits.

Propriété Croinor 1

En mai 2014, la Société a procédé à la vente de son intérêt de 50 % dans la Propriété Croinor en échange d'un intérêt de 100 % dans les propriétés Amiral, Arques, Bourier, Caumont, Dumulon, Duval, Lemare, Nisk, Rosebay et Valiquette et de 500 000 actions ordinaires de Monarques.

Comme il s'agit d'une transaction non monétaire, la juste valeur des actifs reçus a été déterminée en fonction de la juste valeur de l'actif cédé. La juste valeur a été estimée sur la base de l'information provenant de participants au marché et que la direction considère vraisemblable à des fins d'évaluation. La direction s'appuie également sur d'autres facteurs tels que les conditions actuelles du marché.

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)

Quebec

Matchi-Manitou Property

The Matchi-Manitou property is located in Tavernier and Pershing townships, in the Abitibi region of Quebec. The Matchi-Manitou property is made up of 29 claims covering an area of 1,593.44 hectares. The claims are 71% owned by the Company and are subject to a 1% NSR.

During the year ended August 31, 2013, this property was impaired, for an amount of $454,928, including exploration and evaluation assets related to this property, based on the decision to focus its energies and capital on its most promising properties. The Company nevertheless plans to retains all its property rights.

Croinor 1 Property

In May 2014, the Company proceeds to the sale of its 50% interest in the Croinor property to Monarques Resources Inc. in exchange for a 100% interest in the Amiral, Arques, Bourier, Caumont, Dumulon, Duval, Lemare, Nisk, Rosebay and Valiquette properties and 500,000 common shares of Monarques.

Since it was a non-monetary transaction, the fair value of assets received was based on the fair value of the assets sold. The fair value was estimated based on market participant information that management considered reasonable for assessment purposes and on other factors such as the current market conditions.

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Québec

Propriété Croinor 1 (suite)

Valeur comptable de l'actif net cédé	$
Croinor (intérêt de 50 %)	2 422 046
Dépôt en fidéicommis	52 589
Obligations liées à la mise hors service d'actifs	(70 913)
	2 403 722
Juste valeur des actifs reçus en contrepartie	
Propriétés : Amiral, Arques, Bourier, Caumont, Dumoulon, Duval, Lemare, Nisk, Rosebay et Valiquette	2 295 000
500 000 actions ordinaires de Monarques (note 16b)	55 000
	2 350 000
Perte découlant de l'échange	**53 722**

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)

Quebec

Croinor 1 Property (continued)

Carrying amount of net assets disposed
Croinor (50% of interest)
In trust deposit
Assets retirement obligations
Fair value of assets received
Properties: Amiral, Arques, Bourier, Caumont, Dumoulon, Duval, Lemare, Nisk, Rosebay and Valiquette
500,000 common shares of Monarques (Note 16b)
Loss on exchange of asset

Propriété Rose Tantalum-Lithium

La propriété Rose Tantalum-Lithium est composée de 336 titres miniers représentant une superficie de 173,93 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la Province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain (SNRC 32N/16 et 33C/1). Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 2 % sur les produits nets de fonderie dont 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 $.

Rose Tantalum-Lithium Property

The Rose Tantalum-Lithium property consists of 336 claims covering a total area of 173.93 km². It lies in the northeastern part of Superior Province, within the Eastmain greenstone belt (SNRC 32N/16 and 33C/1). It is wholly-owned by the Company, and is subject to a 2% NSR, half of which can be bought back for $1,000,000.

Propriété Amiral

La propriété Amiral est constituée d'un bloc de 8 titres miniers couvrant une superficie de 424 hectares. Le projet se situe 80 km au NE de l'aéroport de Nemiscau et est accessible par support héliporté. Elle appartient à 100 % à la Société.

Amiral Property

The Amiral property is composed of one block of 8 claims covering an area of 424 hectares. The project is located 80 km NE of Nemiscau airport and can only be accessed by helicopter. It is wholly-owned by the Company.

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Québec (suite)

Propriété Arques

La propriété du complexe Arques est composée d'un ensemble de 135 titres miniers couvrant une superficie de 6 731 hectares sur environ 18 kilomètres de longueur selon une orientation SO NE. Elle est contiguë à la propriété Lemare à ses limites au sud-est. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 95 claims et de 2 % sur 1 titre minier dont 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 $.

Propriété Bourier

La propriété Bourier est constituée d'un bloc de 235 titres miniers couvrant une superficie de 11 790 hectares sur environ 30 kilomètres de longueur. Elle longe le côté est du nouveau complexe hydroélectrique de la rivière Rupert. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 94 claims.

Propriété Caumont

La propriété Caumont est constituée de quatre blocs de titres miniers non contigus totalisant 94 titres au total, répartis sur 40 km dans la partie est de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à des redevances sur 53 titres miniers, dont 1% sur 13 claims, de 1,5 % sur 24 claims, de 2 % sur 7 claims et de 3 % sur 9 claims. De ces 53 titres miniers, 1 % de chacun pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 $.

Propriété Dumoulon

La propriété Dumulon est constituée de 31 cellules contiguës, couvrant une superficie totale de 1 615 hectares. Elle est située 20 km au sud de l'aéroport de Nemiscau et est accessible par hélicoptère. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Duval

La propriété Duval est constituée d'un bloc comprenant 45 titres miniers et couvrant une superficie de 2 404 hectares. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance sur 43 titres miniers, dont 2 % sur 33 titres miniers et de 3 % sur 10 titres miniers. Sur ces 43 titres miniers, 1 % de chacun pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 $.

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)

Quebec (continued)

Arques Property

The Arques Property is composed of one block totaling 135 claims covering an area of 6,731 hectares for some 18 kilometers of length in a SW-NE direction. It is contiguous to the Lemare property on its South East border. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a 1.4% NSR on 95 claims and a 2% NSR is also applicable on 1 claim of which 1% can be bought back for $1,000,000.

Bourier Property

The Bourier Property is composed of one block totaling 235 claims covering an area of 11,790 hectares for some 30 kilometers in length. It is located just along the east side of the new Rupert hydroelectric complex. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a 1.4% NSR on 94 claims.

Caumont Property

The Caumont Property is made of four non-adjacent claim blocks totaling 94 claims spread over 40 kilometers in the eastern part of the Lac des Montagnes volcano-sedimentary formation. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a NSR on 53 claims as follow: 1% on 13 claims, 1.5% on 24 claims, 2% on 7 claims and a 3% on 9 claims, of which 1% of each can be purchased for $1,000,000.

Dumulon Property

The Dumulon property consists of 31 contiguous cells, covering a total area of 1,615 hectares. The project is located 20 km south of the Nemiscau airport and can be accessed by helicopter. It is wholly-owned by the Company.

Duval Property

The Duval Property is composed of one block totaling 45 claims covering an area of 2,404 hectares. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a NSR on 43 claims, 2% on 33 claims and 3% on 10 claims. On those 43 claims 1% can be bought back for $1,000,000.

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Québec (suite)

Propriété Lemare

La propriété Lemare est constituée d'un bloc de 195 titres miniers couvrant une superficie de 9 071 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur selon une orientation SO NE. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 98 claims. Une redevance de 2 % sur 76 claims et 3 % sur 7 claims dont 1 % de ces 83 titres miniers pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 $.

Propriété Nisk

La propriété Nisk est constituée d'un bloc de 144 titres miniers couvrant une superficie de 7 465 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 47 claims. Une redevance de 2 % sur 76 claims et de 3 % sur 7 claims dont 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 $.

Propriété Rosebay

La propriété Rosebay est constituée d'un bloc de 12 titres miniers couvrant une superficie de 635 hectares. Elle est située environ 110 km au NE du village de Nemaska. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Valiquette

La propriété Valiquette est constituée d'un ensemble de 116 titres miniers et couvrant une superficie totale de 6 204 hectares. Elle fait environ 13 kilomètres de longueur selon une orientation SO NE et est contigüe au bloc principal Duval au sud-ouest. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance sur 81 titres miniers, dont 2 % sur 36 claims, de 3 % sur 45 claims. Sur ces 81 titres miniers 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 $.

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)

Quebec (continued)

Lemare Property

The Lemare Property is composed of one block totaling 195 claims covering an area of 9,071 hectares for over 20 kilometers in length in a SW-NE direction. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a 1.4% NSR on 98 claims. A NSR of 2% on 76 claims and 3% on 7 claims, 1% on those 83 claims can be purchased for $1,000,000.

Nisk Property

The Nisk Property is composed of one block totaling 144 claims covering an area of 7,465 hectares for over 20 kilometers in length. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a 1.4% NSR on 47 claims. A NSR of 2% on 76 claims and 3% on 7 claims of which 1% can be purchased for $1,000,000.

Rosebay Property

The Rosebay property is composed of one block of 12 claims covering an area of 635 hectares. The project is located 110 km NE of village of Nemaska. It is wholly-owned by the Company.

Valiquette Property

The Valiquette Property is composed of one block totaling 116 claims covering an area of 6,204 hectares. It is measuring about 13 kilometers in a SW-NE direction and is contiguous South West to the Duval main block. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a NSR on 81 claims of 2% on 36 claims and 3% on 45 claims. On those 81 claims 1% can be purchased for $1,000,000.

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Colombie-Britannique

Propriété Trident-Kin

La propriété Trident-Kin est composée de deux propriétés contiguës. La propriété est divisée en 33 titres miniers couvrant une superficie de 15 385,3 hectares. Tous les claims sont situés entre la division minière de Golden et de Revelstoke. La Société a acquis un intérêt de 100 % dans la propriété et est soumise à une redevance de 2 % sur les produits nets de fonderie dont 1 % pourra être rachetée par la Société pour 1 000 000 $ et 1 % pourra également être rachetée pour 5 000 000 $.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, cette propriété a été dépréciée afin de concentrer ses énergies et ses capitaux sur ses propriétés les plus prometteuses (pour une valeur de 906 749 $, incluant les actifs de prospection et d'évaluation relatifs à ces propriétés). La Société prévoit cependant conserver tous les droits.

Propriété IRC

La propriété IRC est située dans la division minière Golden, à environ 45 kilomètres à l'est de Golden, en Colombie-Britannique. La propriété IRC est divisée en 2 titres miniers couvrant une superficie de 992,8 hectares. La Société a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété et est soumise à une redevance de 2 % dont 1 % pourra être racheté par la Société pour 1 000 000 $ et 1 % pourra également être racheté pour 5 000 000 $.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, cette propriété a été dépréciée afin de concentrer ses énergies et ses capitaux sur ses propriétés les plus prometteuses (pour une valeur de 68 819 $, incluant les actifs de prospection et d'évaluation relatifs à ces propriétés). La Société prévoit cependant conserver tous les droits.

Propriété Munroe

Après avoir déprécié la propriété ainsi que les actifs de prospection et d'évaluation relatifs à cette propriété au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, la Société a décidé de procéder à la radiation de celle-ci au cours de l'exercice clos le 31 août 2014.

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)

British Columbia

Trident-Kin Property

The Trident-Kin property group consists of two contiguous property areas comprising a total of 33 mineral claims over 15,385.3 hectares. The tenured area straddles the boundary between the Golden and Revelstoke mining divisions. The Company acquired a 100% interest in the property and is subject to a 2% NSR of which the first 1% may be purchased for an amount of $1,000,000 and second 1% may be purchased for an amount of $5,000,000.

During the year ended August 31, 2014, this property was impaired based on the decision to focus its energies and capital on its most promising properties (for an amount of $906,749, including exploration and evaluation assets related to this property). The Company nevertheless plans to retain all its property rights.

IRC Property

The IRC Property is located in the Golden mining division, approximately 45 kilometres east of Golden, in British Columbia. The IRC property comprised a total of 2 MTO claims covering 992.8 hectares. The Company acquired a 100% interest in the property and is subject to a 2% NSR of which 1% may be purchased for an amount of $1,000,000 and 1% may be purchased for an amount of $5,000,000.

During the year ended August 31, 2013, this property was impaired based on the decision to focus its energies and capital on its most promising properties (for an amount of $68,819, including exploration and evaluation assets related to this property). The Company nevertheless plans to retain all its property rights.

Munroe Property

After impairing the property and its related exploration and evaluation assets during the year ended August 31, 2013, the Company decided to write it off during the year ended August 31, 2014.

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Colombie-Britannique (suite)

Propriété Hiren

La propriété Hiren est située environ 10 kilomètres au nord-nord-ouest de Revelstoke en Colombie-Britannique. La propriété Hiren est divisée en 7 titres miniers couvrant une superficie de 3 511,71 hectares. Tous les claims sont au sein de la division minière de Revelstoke. La Société a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété et est soumise à une redevance de 2 % dont 1 % pourra être rachetée par la Société pour 1 000 000 $ et 1 % pourra également être rachetée pour 5 000 000 $.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, cette propriété a été dépréciée afin de concentrer ses énergies et ses capitaux sur ses propriétés les plus prometteuses (pour une valeur de 227 410 $, incluant les actifs de prospection et d'évaluation relatifs à ces propriétés). La Société prévoit cependant conserver tous les droits.

Propriété Lindmark

La propriété Lindmark est située environ 34 kilomètres au sud-sud-ouest de Revelstoke en Colombie-Britannique et à 55 kilomètres au Nord-ouest de Cherryville. La propriété Lindmark est divisée en 1 titre minier couvrant une superficie de 511,7 hectares. Tous les claims sont au sein de la division minière de Vernon. La Société a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % et est soumis à une redevance de 2 % dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 $ et le deuxième 1 % pourra également être racheté pour 5 000 000 $.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, cette propriété a été dépréciée afin de concentrer ses énergies et ses capitaux sur ses propriétés les plus prometteuses (pour une valeur de 29 582 $, incluant les actifs de prospection et d'évaluation relatifs à ces propriétés). La Société prévoit cependant conserver tous les droits.

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)

British Columbia (continued)

Hiren Property

The Hiren Property is located approximately 10 kilometres NNW of Revelstoke, in British Columbia. The Hiren property comprised a total of 7 MTO claims covering 3,511.71 hectares. All claims are within the Revelstoke mining division. The Company acquired a 100% interest in the property and is subject to a 2% NSR of which 1% may be purchased for an amount of $1,000,000 and 1% may be purchased for an amount of $5,000,000.

During the year ended August 31, 2013, this property was impaired based on the decision to focus its energies and capital on its most promising properties (for an amount of $227,410, including exploration and evaluation assets related to this property). The Company nevertheless plans to retain all its property rights.

Lindmark Property

The Lindmark Property is located approximately 34 kilometres south-southwest of Revelstoke, in British Columbia and 55 kilometres northwest of Cherryville. The Lindmark property comprised a total of 1 MTO claims covering 511.7 hectares. All claims are within the Vernon mining division. The Company acquired a 100% interest in the property and is subject to a 2% NSR of which 1% may be purchased for an amount of $1,000,000 and 1% may be purchased for an amount of $5,000,000.

During the year ended August 31, 2013, this property was impaired based on the decision to focus its energies and capital on its most promising properties (for an amount of $29,582, including exploration and evaluation assets related to this property). The Company nevertheless plans to retain all its property rights.

9- CAPITAL-SOCIAL

9- SHARE CAPITAL

Autorisé / Authorized

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale / Unlimited number of common shares without par value

Les mouvements dans le capital social de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company share capital were as follows:

	31 août / August 31, 2014		31 août / August 31 2013		
	Quantité / Number	Montant / Amount $	Quantité / Number	Montant / Amount $	
Solde au début de l'exercice	119 764 372	22 888 751	110 761 372	21 031 405	**Balance, beginning of year**
Actions émises pour l'acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	-	-	1 000 000	250 000	Shares issued pursuant to the acquisition of exploration and evaluation assets
Émission d'actions assorties de bons de souscription (1)	-	-	7 903 000	1 580 600	Share issuance with warrants (1)
Exercice d'options (2)	900 000	240 721	100 000	26 746	Exercise of options (2)
Solde à la fin de l'exercice	120 664 372	23 129 472	119 764 372	22 888 751	**Balance, end of year**

(1) En mars 2013, la Société a émis 3 020 000 unités d'actions ordinaires à un prix de souscription de 0,20 $ par unité, pour un total brut de 604 000 $. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire un prix de 0,20 $ par action et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription entier permettant à son porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix 0,375 $ par action pour une période de 36 mois.

En février 2013, la Société a conclu un placement privé de 4 883 000 unités d'actions ordinaires à un prix de souscription de 0,20 $ par unité, pour un total brut de 976 600 $. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire à un prix de 0,20 $ par action et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription entier permettant à son porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix 0,375 $ par action pour une période de 36 mois.

(2) Ce montant inclut la valeur comptable des options exercées au montant de 105 721 $ (11 746 $ en 2013).

(1) In March 2013, the Company issued 3,020,000 common share units at a subscription price of $0.20 per unit for total gross proceeds of $604,000. Each unit consists of one common share priced at $0.20 and half a warrant. Each warrant entitles its holder to purchase one common share of the Company at $0.375 for a 36-month period.

In February 2013, the Company has issued 4,883,000 units of common shares at a price of $0.20 per share for gross proceeds of $976,600. Each unit consists of one common share priced at $0.20 and half a warrant. Each warrant entitles its holder to purchase one common share of the Company for a period of 36 months at a price of $0.375 per share.

(2) This amount includes the carrying amount of options exercised amounting to $105,721 ($11,746 in 2013).

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions de chaque option d'achat d'actions sont déterminées par le conseil d'administration. Les options deviennent acquises dès leur octroi. Par contre, les options octroyées à des responsables des relations avec les investisseurs sont acquises graduellement à raison de 25 % par trimestre.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires, qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime, est égal à 11 976 437 actions ordinaires de la Société. Le nombre maximal d'actions ordinaires, réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur, ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution et ne peut excéder 2 % des actions ordinaires en circulation dans le cas des consultants et des personnes qui fournissent des services de relation avec les investisseurs. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard dix ans après avoir été octroyées.

Le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions est établi par le conseil d'administration et ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi.

10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

The shareholders of the Company approved a share option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to directors, officers, employees and suppliers of the Company, share purchase options to acquire common shares of the Company. Terms of each share purchase option is determined by the Board of Directors. Options vest immediately upon grant. However, share purchase options granted to investors relation representatives vest gradually at a rate of 25% per quarter.

The plan provides that the maximum number of common shares that may be reserved for issuance under the plan shall be equal to 11,976,437 common shares and that the maximum number of common shares which may be reserved for issuance to any optionee may not exceed 5% of the outstanding common shares at the time of vesting and may not exceed 2% of the outstanding common shares for consultants and investors relation representatives. These options will expire no later than ten years after being granted.

The option exercise price is established by the Board of Directors and may not be lower than the market price of the common shares at the time of grant.

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options d'achat d'actions / Share Purchase Options

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company share purchase options were as follows:

	31 août / August 31, 2014		**31 août / August 31, 2013**		
	Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		$		$	
Solde au début de l'exercice	8 305 000	0,24	5 650 000	0,26	**Balance, beginning of year**
Octroyées	2 350 000	0,22	3 805 000	0,19	Granted
Expirées	(2 650 000)	0,24	-	-	Expired
Annulées	-	-	(1 050 000)	0,28	Cancelled
Exercées	(900 000)	0,15	(100 000)	0,15	Exercised
Solde à la fin de l'exercice	7 105 000	0,22	8 305 000	0,24	**Balance, end of year**
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	6 880 000	0,22	6 280 000	0,24	Options exercisable at the end of the year

Le prix de clôture des actions le 18 septembre 2013, lorsque 900 000 options d'achat d'actions ont été exercées était de 0,18 $. / The closing market price of the shares on September 18, 2013 when 900,000 share purchase options were exercised was $0.18.

Le prix de cloture des actions le 30 juin 2013, lorsque 100 000 options d'achat d'actions ont été exercées était de 0,125 $ / The closing market price of the shares on June 30, 2013 when 100,000 share purchase options were exercised was $0.125.

	31 août / August 31, 2014	**31 août / August 31, 2013**	
	$	$	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	0,09	0,09	The weighted average fair value of options granted

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options d'achat d'actions (suite) **/ Share Purchase Options** (continued)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime.

The following table summarizes the information relating to the share purchase options granted under the plan.

Options en circulation / Options Outstanding	Prix de levée / Exercise Price $	Date d'expiration / Expiry Date
300 000	0,15	Octobre / October 2014
105 000	0,20	Janvier / January 2015
400 000	0,40	Mars / March 2015
450 000	0,20	Avril / April 2015
100 000	0,15	Août / August 2015
100 000	0,205	Septembre / September 2015
1 250 000	0,30	Mars / March 2016
200 000	0,20	Avril / April 2016
300 000	0,24	Juin / June 2016
450 000	0,26	Juillet / July 2016
550 000	0,15	Janvier / January 2017
450 000	0,20	Mars / March 2017
450 000	0,20	Mars / March 2018
1 800 000	0,15	Août / August 2018
200 000	0,275	Août / August 2019
7 105 000		

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options d'achat d'actions (suite) **/ Share Purchase Options** (continued)

La juste valeur de chaque option accordée est estimée à la date d'octroi en utilisant la méthode Black-Scholes, avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : / The fair value of each option granted is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

	31 août / August 31, 2014	**31 août / August 31, 2013**
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque / Weighted average risk free interest rate	1,25 %	1,38 %
Moyenne pondérée de la volatilité prévue / Weighted average expected volatility	69,83 %	89,31 %
Moyenne pondérée du prix des actions à la date de l'octroi / Weighted average expected shares price at the time of grant	0,21 $	0,17 $
Moyenne pondérée de la durée estimative / Weighted average expected life	2,8 ans / years	2,8 ans / years
Moyenne pondérée de dividende prévu / Weighted average expected dividend yield	0 %	0 %

Bons de souscription / Warrants

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company warrants were as follows:

	31 août / August 31, 2014		**31 août / August 31, 2013**		
	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price $	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price $	
Solde au début de l'exercice	3 951 500	0,375	-	-	**Balance, beginning of year**
Octroyés	-	-	3 951 500	0,375	Granted
Solde à la fin de l'exercice	3 951 500	0,375	3 951 500	0,375	**Balance, end of year**

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Bons de souscription (suite) **/ Warrants** (continued)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription accordés.

The following table summarizes the information relating to the granted under the plan.

Bons de souscription en circulation / Warrants Outstanding	Prix de levée / Exercise Price $	Date d'expiration / Expiry Date
2 441 500	0,375	Février / February 2016
1 510 000	0,375	Mars / March 2016
3 951 500		

11- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

11- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

Impôts reconnus dans les états de la perte nette et de la perte globale

Tax recognized in statements of net loss and comprehensive loss

	2014 $	2013 $	
Impôts exigibles			**Current tax expense**
Recouvrement d'impôt courant	47 032	(21 018)	Current tax expense (recovery)
Ajustements des années précédentes	-	14 803	Adjustments for prior years
	47 032	(6 215)	
Impôts différés			**Deferred tax expense**
Création et renversement des écarts temporaires	(321 794)	(510 763)	Origination and reversal of temporary differences
Autre recouvrement d'impôts lié aux actions accréditives	(14 653)	133 117	Other tax recovery related to flow-through shares
	(336 447)	(377 646)	
Charges d'impôt sur les résultats (recouvrements)	(289 415)	(383 861)	Total current and deferred tax expense (recovery)

11- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)

Rapprochement du taux d'imposition effectif

La dépense (recouvrement) d'impôt attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combine fédéral et provincial de 26,90 % (26,90 % en 2013) à la perte avant impôt en raison des éléments suivants :

11- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)

Reconciliation of effective tax rate

Income tax expense (recovery) differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 26.90% (2013: 26.90%) to the loss before taxes for the following reasons:

	2014	**2013**	
	$	$	
Perte nette	(1 967 058)	(2 368 219)	Net loss
Charge d'impôt	(289 415)	(383 861)	Total tax expense
Perte avant impôts	(2 256 473)	(2 752 080)	**Loss before income taxes**
Recouvrement d'impôt prévu	(606 991)	(740 310)	Expected tax recovery
Paiements fondés sur des actions	101 107	45 546	Share-based compensation
Recouvrement d'impôts miniers différés	(276 759)	(55 235)	Mining deferred tax recovery
Dépenses non déductibles	7 246	1 046	Non-deductible expenses
Pertes d'année courante sur lesquelles aucun impôt futur n'est reconnu	413 512	214 842	Current year losses for which no deferred tax assets recognized
Variation de l'impôt minier différé déductible	89 382	(9 412)	Variation of deductible mining deferred tax
Ajustement des années précédentes	(14 653)	147 920	Adjustment for prior years
Autre	(2 259)	11 742	Other
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices	(289 415)	(383 861)	**Income tax recovery**

11- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)

11- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)

Actifs d'impôt différé non comptabilisés

Unrecognized deferred tax assets

	2014	2013	
	$	$	
Pertes autres qu'en capital reportées	637 576	219 191	Non-capital losses carryforwards
Frais d'émission d'actions	15 142	17 398	Share Issuance cost
	652 718	236 589	

Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au titre de ces éléments, car il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et sur lequel la Société pourra tirer des bénéfices.

Deferred tax assets have not been recognised in respect of these items because it is not probable that future taxable profit will be available against which the Company can utilise benefits therefrom. The capital losses do not expire under current tax legislation.

Les pertes autres qu'en capital expirent comme suit :

The non-capital losses expire as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial
	$	$
2027	255 630	237 297
2028	459 656	127 099
2029	560 970	512 981
2030	1 499 594	840 217
2031	1 070 384	270 102
2032	1 358 482	998 798
2033	1 357 134	1 354 164
2034	1 033 863	2 001 621
	7 595 713	6 342 279

11- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)

Actifs et passifs d'impôts différés reconnus

11- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)

Recognised deferred tax assets and liabilities

	Actifs / Assets 31 août / August 31,		Passifs / Liabilities 31 août / August 31,		Net 31 août / August 31,		
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	
Actifs (passifs) d'impôts différés							**Deferred tax assets (liabilities)**
Actifs de prospection et d'évaluation	-	-	(1 173 878)	(1 337 612)	(1 173 878)	(1 337 612)	Exploration and evaluation assets
Actifs de prospection et d'évaluation – impôt minier	-	-	(651 859)	(988 306)	(651 859)	(988 306)	Exploration and evaluation assets- mining tax
Pertes autres qu'en capital	1 144 580	1 272 119	-	-	1 144 580	1 272 119	Non capital losses carried forward
Frais d'émission d'actions	21 316	54 566	-	-	21 316	54 566	Share issuance expenses
Immobilisations corporelles	7 982	5 998	-	-	7 982	5 998	Equipment
Autre	-	4 929	-	-	-	4 929	Other
Actifs (passifs) d'impôts différés	**1 173 878**	**1 337 612**	**(1 825 737)**	**(2 325 918)**	**(651 859)**	**(988 306)**	**Tax assets (liabilities)**
Compensation d'impôts	(1 173 878)	(1 337 612)	1 173 878	1 337 612	-	-	Set off of tax
Actifs (passifs) impôt net	**-**	**-**	**(651 859)**	**(988 306)**	**(651 859)**	**(988 306)**	**Net tax (assets) liabilities**

12- RÉSULTATS PAR ACTION

Les bons de souscription et des options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires puisque la Société est à perte et que leur effet aurait été anti dilutif puisque le prix d'exercice est supérieur au prix moyen du marché des actions ordinaires au cours de l'exercice.

12- EARNINGS PER SHARE

The warrants and share purchase options were excluded from the diluted weighted average number of common shares calculation since the Company is at loss and that their effect would have been antidilutive.

13- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	2014 $	2013 $	
Autres débiteurs	(11 408)	2 136	Other receivables
Taxes à recevoir	24 486	53 131	Taxes receivable
Frais payés d'avance	9 421	(11 976)	Prepaid expenses
Créditeurs et charges à payer	(19 568)	(726 254)	Accounts payable and accrued liabilities
	2 931	(682 963)	

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :

	2014 $	2013 $	
Acquisition de propriétés minières par l'émission de capital-social	-	250 000	Acquisition of mining properties by issuance of share capital
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	79 682	247 821	Tax credit related to resources and mining tax credit
Ajustements au crédit d'impôt relatif aux ressources et au crédit d'impôts miniers	(44 043)	-	Adjustments to tax credit related to resources and mining tax credit

13- COMPLEMENTARY INFORMATIONS RELATED TO CASH FLOWS

Net change in non-cash operating working capital items:

Items not affecting cash and cash equivalents :

14- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions avec les principaux dirigeants

Au cours de l'exercice, la Société a engagé 26 863 $ (29 367 $ en 2013) en honoraires professionnels et de consultants et 3 856 $ de frais généraux d'administration (5 268 $ en 2013) auprès du chef des opérations financières. En relation avec ces transactions, la Société a un solde de 2 146 $ à payer au 31 août 2014 (1 672 $ en 2013).

Au cours de l'exercice, la Société a engagé 213 121 $ en honoraires professionnels et de consultants (néant en 2013), des frais reliés aux actifs de prospection de 48 840 $ (40 474 $ en 2013), des frais généraux d'administration de 114 657 $ (335 167 $ en 2013) et 1 801 $ en immobilisations auprès de la société Consul-Teck Exploration Minière inc., une société dont le président et chef de la direction est actionnaire et qui est contrôlée par un administrateur de la Société. En relation avec ces transactions, la Société a un solde de 105 800 $ à payer au 31 août 2014 (114 135 $ en 2013).

14- RELATED PARTY TRANSACTIONS

Transactions with Key Executives

During the year, the Company incurred $26,863 ($29,367 in 2013) in professional and consultants fees and $3,856 ($5,268 in 2013) in general administrative expenses with its chief financial officer. In relation with these transactions an amount of $2,146 is payable as at August 31, 2014 ($1,672 in 2013).

During the year, the Company incurred $213,121 in professional and consultants fees (Nil in 2013), $48,840 ($40,474 in 2013) in exploration and evaluation expenditures and $114,657 ($335,167 in 2013) in general administrative expenses and $1,801 in equipment with Consul-Teck Exploration Minière Inc., a company of which the president and chief executive officer is a shareholder, and which is controlled by a director of the Company. In relation with these transactions an amount of $105,800 is payable as at August 31, 2014 ($114,135 in 2013).

14- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Transactions avec les principaux dirigeants (suite)

Au cours de l'exercice, la Société a acquis, auprès de Ressources Monarques, les propriétés Caumont, Duval, Lemare, Nisk et Valiquette dont le président de la Société détient 50 % de la redevance de 1 % du produit net de fonderie NSR sur certains claims de ces dites propriétés.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Transactions avec les membres du conseil d'administration

Au cours de l'exercice, la Société a encouru des honoraires professionnels et de consultants pour un montant de 84 000 $ (84 750 $ en 2013) auprès de la société Relations publiques Paradox, une société contrôlée par un administrateur de la Société. En relation avec ces transactions, aucun solde n'est à payer au 31 août 2014 (nil en 2013).

Au cours de l'exercice, la Société a acquis les propriétés Caumont, Duval, Lemare, Nisk et Valiquette auprès de Ressources Monarques. Un administrateur de la Société détient 50 % de la redevance de 1 % du produit net de fonderie NSR sur ces certains claims desdites propriétés.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Le tableau suivant représente la rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants, soit les membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants.

14- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

Transactions with Key Executives (continued)

During the year, the Company acquired from Monarques Resources the Caumont, Duval, Lemare, Nisk and Valiquette properties of which the president of the Company owns 50% of the 1% NSR royalty on some of the claims of these properties.

These transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

Transactions with Board of Directors

During the year, the Company incurred $84,000 in professional and consultants fees ($84,750 in 2013) with Paradox Public Relations, a company controlled by a director of the Company. No amounts were payable in relation to these transactions as at August 31, 2014 (Nil in 2013).

During the year, the Company acquired from Monarques Resources the Caumont, Duval, Lemare, Nisk and Valiquette properties of which a director of the Company owns 50% royalty of the 1% NSR royalty on some claims of the said property.

These transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

The following table shows the compensation paid or payable to the Company's key management personnel being the Board of Directors and key executives.

	2014 $	**2013** $	
Rémunération et paiements fondés sur des actions	40 638	49 606	Share-based payments

15- PASSIFS ÉVENTUELS

a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives et de crédit relatif aux ressources. Cependant il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens ou comme une dépense admissible pour ce crédit, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs et la Société.

15- CONTINGENT LIABILITIES

a) The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are difficult to identify, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of management, the Company is in conformity with the laws and regulations.

b) The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares and by tax credit related to resources. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses or as an eligible expenses for this credit, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusals of certain expenses by tax authorities may have negative tax consequences for investors and the Company.

16- ENGAGEMENTS

Engagements avec un membre du conseil d'administration

a) En mars 2013, la Société a retenu les services de Relations publiques Paradox (« Paradox ») pour s'occuper des relations avec les investisseurs. Paradox se concentre sur le développement et l'expansion des communications de la Société avec la communauté financière à travers un programme complet de relations avec les investisseurs. Les services fournis comprennent le marketing à la communauté financière, un service courriel entrant, l'utilisation d'une base de données exclusive à Paradox, l'organisation de réunions et de présentations et les appels de service au nom de la Société. L'entente est prévue pour une durée de 24 mois et des honoraires mensuels ont été fixés à 7 000 $. De plus, Paradox a reçu 450 000 options d'achat d'actions permettant l'acquisition de 450 000 actions ordinaires de la Société à un prix de 0,30 $ par action pour une période de 2 ans.

16- COMMITMENTS

Commitments with a Board Member

a) In March 2013, the Company retained the services of Paradox Public Relations ("Paradox") to handle public relations. Paradox focuses on developing and expanding the Company's communications with the financial community through a full investor relations program. The services provided include marketing to the financial community, an inbound email service, the use of an exclusive Paradox database, organization of meetings and presentations and service calls on behalf of the Company. The agreement covers a 24-month period at a monthly fee of $7,000. Paradox also received 450,000 share purchase options to purchase 450,000 common shares of the Company at a price of $0.30 per share for a 2-year period.

16- ENGAGEMENTS (suivant)

Autres engagements

b) En mars 2014, la Société a retenu les services de The Howard Group Inc. (« Howard ») pour s'occuper des relations avec les investisseurs. Howard dirige deux initiatives; traditionnelles et en ligne tout en ciblant la communauté des investisseurs et du public investisseur. L'entente est prévue pour une durée de 12 mois et des honoraires mensuels ont été fixés à 7 500 $. De plus, Howard a reçu 450 000 options d'achat d'actions permettant l'acquisition d'autant d'actions ordinaires de la Société à un prix de 0,20 $ par action pour une période de 3 ans.

c) En avril 2014, la Société a retenu les services de Mackie Research Capital (« Mackie ») pour l'assister avec des conseils stratégiques lui permettant de mettre de l'avant son projet minier Rose Tantalum-Lithium. L'entente est prévue pour une durée de 12 mois et des honoraires mensuels ont été fixés à 5 000 $. De plus, Mackie a reçu 450 000 options d'achat d'actions permettant l'acquisition de 450 000 actions ordinaires de la Société à un prix de 0,20 $ par action pour une période de 4 ans.

d) En mai 2014, la Société a signé une convention de location, pour des espaces de bureau à Montréal, venant à échéance en juillet 2019. Les loyers minimaux futurs totalisent 236 856 $ et comprennent les versements suivants pour les 5 prochains exercices; 2015 : 48 174 $, 2016 : 48 174 $, 2017 : 48 174 $, 2018 : 48 174 $ et 2019 : 44 160 $.

17- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidités.

a) Risque de marché

i) Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer correspond approximativement à leurs valeurs comptables en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

16- COMMITMENTS (continued)

Other Commitments

b) In March 2014, the Company retained the services of The Howard Group Inc. ("Howard") to handle public relations. Howard directs both traditional and online initiatives targeting the investment community and the investing public. The agreement covers a 12-month period at a monthly fee of $7,500. Howard also received 450,000 share purchase options to purchase the same number of common shares of the Company at a price of $0.20 per share for a 3-year period.

c) In April 2014, the Company retained the services of Mackie Research Capital ("Mackie") to provide strategic advice for the development of its Rose Tantalum-Lithium mining project. The agreement covers a 12-month period at a monthly fee of $5,000. Mackie also received 450,000 share purchase options to purchase 450,000 common shares of the Company at a price of $0.20 per share for a 4-year period.

d) In May 2014, the Company signed a lease contract for its Montreal office, expiring in July, 2019. Minimum payments total $236,856 and comprise the following payments over the next 5 years; 2015: $48,174, 2016: $48,174, 2017: $48,174, 2018: $48,174 and 2019: $44,160.

17- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company's activities are exposed to financial risks: market risk, credit risk and liquidity risk.

a) Market risk

i) Fair value

The fair value of cash and cash equivalent, accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities approximates their carrying value due to their short-term nature.

17- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

ii) Risque de change

Au cours de l'exercice, la Société a engagé des frais administratifs en devises américaines pour un montant 44 836 $. Par conséquent, certains passifs et charges sont exposés aux fluctuations des devises. En relation avec ces transactions, aucun solde n'est à payer au 31 août 2014.

iii) Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des conditions du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres aux titres négociables, ou des facteurs touchant tous les titres négociés sur le marché. Le risque maximal découlant des titres négociables (instrument financier de Niveau 1) est déterminé par la juste valeur de l'instrument. Au 31 août 2014, en prenant pour hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, une variation de 5 % du cours des actions aurait changé les autres éléments du résultat global de la Société par 2 625 $. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et les équivalents de trésoreries et les autres débiteurs sont les principaux instruments financiers de la Société potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des autres débiteurs représente l'exposition maximale de la Société face au risque de crédit.

17- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

ii) Currency risk

During the year, the Company's incurred administrative expenses in US dollars amounting to $44,836. Consequently, certain liabilities and expenses are exposed to foreign exchange fluctuations. No amounts were payable in relation to these transactions as at August 31, 2014.

iii) Price risk

Price risk is the risk that the value of financial instruments will fluctuate as a result of changes in market conditions (other than those arising from interest rate risk or currency risk), whether those changes are caused by factors specific to the marketable securities, or factors affecting all marketable securities (Level 1 financial instrument) traded in the market. The maximum risk resulting from financial instruments held long is determined by the fair value of the instrument. As at August 31, 2014, a 5% change in stock prices would have changed the Company's other comprehensive income by $2,625 with all other factors held constant. In practice, the actual results may differ from this sensitivity analysis and the difference could be material.

b) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to meet its obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instruments which potentially expose the Company to credit risk mainly consist of cash and cash equivalents and other receivables. The credit risk on cash and cash equivalents is limited because the contracting parties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations. The carrying value of cash and cash equivalents and other receivables represents the Company's maximum exposure to credit risk.

17- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Les créditeurs et charges à payer au montant de 509 531 $ ont une échéance inférieure à six mois.

La Société nécessite un financement supplémentaire important à court terme et à long terme afin de s'acquitter de ses engagements et obligations. Il existe une incertitude quant à la capacité de la Société à lever un tel financement. Se reporter à la note 1.

18- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 31 août 2014, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 12 162 504 $. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et de prospection et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement. Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 31 août 2014.

La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection admissibles. Au cours de la période, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

17- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

c) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources. The Company establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations.

The accounts payable and accrued liabilities in the amount of $509,531 have stated repayment terms of less than six months.

The company requires significant additional funding in the near-term and long-term in order to discharge its commitments and liabilities. There is uncertainty as to the ability of the Company to raise such funding. Refer to Note 1.

18- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at August 31, 2014, the capital of the Company consisted of equity amounting to $12,162,504. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It also has the objective to have sufficient cash to finance its exploration and evaluation expenses, investing activities and working capital requirements. There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended August 31, 2014.

Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration expenses. During the period, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

19- ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

En octobre 2014, la Société a encaissé 75 000 $ suite à l'exercice de 500 000 options d'achat d'actions à 0,15 $ chacune.

Le 2 décembre 2014, la Société a émis 1 200 000 unités d'actions ordinaires à un prix de souscription de 0,25 $ par unité, pour une contrepartie totale de 300 000 $. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription entier permettant à son porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix 0,35 $ par action pour une période de 36 mois.

19- SUBSEQUENT EVENTS

In October 2014, the Company received $75,000 following the exercise of 500,000 share purchase options at $0.15 each.

On December 2, 2014, The Company has issued 1,200,000 units of common shares at a price of $0.25 per share for gross proceeds of $300,000. Each unit consists of one common share and one half of one purchase warrant. Each whole purchase warrant entitles the holder thereof to purchase one common share of the Corporation for a period of 36 months at a price of $0.35 per share.